



Rapport d'avancement :

Indicateurs de bien-être animal pour les poulets de chair





Grâce à un partenariat étroit avec nos fournisseurs, nous avons mis en place un système de suivi précis d'indicateurs clés pour le bien-être animal. Le présent rapport détaille les résultats obtenus dans notre démarche d'amélioration continue des conditions d'élevage des poulets de chair.



PERIMETRE

- Produits de marque propre ALDI
- Produits livrés entre le 01/01/2025 et 30/09/2025
- Produits composés de plus de 50% de poulet (produits brut frais, surgelés et produits transformés)

RESULTATS

Indicateurs	% des volumes achetés
Volumes respectant la réglementation de l'Union européenne en matière de bien-être animal	100 %
Volumes livrés issus d'élevages de poulets avec une densité inférieure ou égale à 30kg/m ²	5,5 %
Volumes livrés issus d'élevages de poulets de souches à croissance lente et intermédiaire (répondant aux critères RSPCA)	12,3 %
Volumes livrés issus d'élevages de poulets ayant accès à la lumière naturelle (ou complétée pour atteindre au moins 50 lux d'intensité lumineuse)	45,8 %
Volumes livrés issus d'élevages de poulets avec un environnement enrichi (au moins deux mètres de perchoirs utilisables et deux substrats de picage pour 1 000 oiseaux)	40,1 %
Volumes livrés issus d'élevages de poulets avec une qualité de l'air aux normes maximales de l'Annexe 2.3 de la directive européenne portant sur les poulets de chair	100 %
Volumes livrés issus d'abattoirs pratiquant l'étourdissement en atmosphère contrôlée (ou une technique d'électronarcose efficace n'impliquant pas un accrochage des poulets vivants)	63,9 %
Volumes livrés issus d'élevages avec une visite de contrôle en élevage au moins une fois par an réalisée par un auditeur externe	59,6 %



Service RSE Aldi France - cr@aldi.fr